

BioSenic nomme Yves Sagot en qualité d'Administrateur indépendant

Mont-Saint-Guibert, Belgique, 27 janvier 2023, 7h00 CET – [BioSenic](#) (Euronext Brussels and Paris : BIOS), la société spécialisée dans le traitement des maladies auto-immunes/inflammatoires graves et la réparation cellulaire, annonce aujourd'hui la nomination d'Yves Sagot en tant que membre du Conseil d'administration et administrateur indépendant.

Yves Sagot a été nommé au Conseil d'administration de BioSenic pour son expérience et ses réalisations au sein de Relief Therapeutics SA et pour d'autres aspects spécifiques qui font écho aux développements récents de BioSenic.

Yves a co-fondé Relief Therapeutics en 2013 pour développer un actif clinique, acquis auprès de Merck Sereno. En 2016, Relief Therapeutics est entrée sur le marché boursier Suisse (SIX) après une fusion inversée avec THERAMetrics. Tout en maintenant ses activités en tant que *Chief Scientific Officer* chez Relief Therapeutics, Yves a créé MBS Sagot Consulting en 2018 pour proposer au marché des sciences de la vie, une expertise senior couvrant la recherche et le développement clinique précoce. Après avoir quitté Relief Therapeutics, il devient investisseur privé dans le domaine de la biotechnologie via MBS Invest & Consult Sarl. Il est également l'un des ambassadeurs du Centre de lutte contre le cancer de renommée internationale, Léon Bérard, situé à Lyon. Yves est l'auteur de 25 articles, publiés dans des revues internationales à comité de lecture, détient trois brevets et a reçu le « Serono CEO Award » en 2001 et le « Merck Serono Reward and Recognition Award » en 2008.

Yves Sagot remplace Terry Sadler en tant qu'Administrateur indépendant et membre du Conseil d'administration de BioSenic.

“BioSenic a maintenant achevé l'acquisition de la participation majoritaire dans MedSenic et se concentre désormais sur le développement clinique en cours de ses deux plateformes. En conséquence, BioSenic renforce l'expertise de ses équipes dirigeantes, avec la nomination récente d'un Directeur médical responsable du développement des deux plateformes de thérapie cellulaire et de maladies auto-immunes de BioSenic, et celle d'un Directeur scientifique chargé de gérer la recherche et le développement scientifique de BioSenic”, a déclaré le professeur François Rieger, Président et Directeur général de BioSenic. “Nous veillons également à ce que la composition de notre Conseil d'administration soit optimale en termes d'expertise. Yves Sagot possède une expérience professionnelle très riche et complémentaire, notamment en tant que co-fondateur d'une biotech européenne, devenue cotée à la suite d'une fusion. Ses conseils et ses contributions seront essentiels au moment où nous démontrons la valeur de BioSenic aux investisseurs grâce au développement de notre pipeline issu de nos plateformes de thérapie cellulaire et de maladies auto-immunes. Je tiens également à remercier Terry Sadler pour sa contribution en tant qu'Administrateur indépendant tout au long du processus acquisition.”

“La création de BioSenic a donné naissance à une entreprise de biotechnologie prometteuse, dotée de cibles thérapeutiques et de plateformes diverses. Cette stratégie permet de répartir le risque, et se traduit par une politique d'innovation soutenue, grâce à la mutualisation des différentes expertises des équipes scientifiques et au partage des stratégies et des idées. Cette approche est très attractive pour les investisseurs,” a déclaré Yves Sagot, Administrateur indépendant et membre du Conseil d'administration de BioSenic. “C'est la raison première pour laquelle j'ai accepté de rejoindre le Conseil d'administration de BioSenic pour offrir mon expertise complémentaire en tant qu'Administrateur indépendant. La combinaison des expériences du Conseil d'administration apportera une contribution significative à l'équipe dirigeante, dans le développement de thérapies innovantes pour les patients souffrant de maladies pour lesquelles les besoins médicaux non satisfaits sont élevés.”

Yves est titulaire d'un Certificat d'Etudes Avancées en Gestion des entreprises de MedTech, Biotech et Pharma de l'École Polytechnique de Lausanne (EPFL), d'un doctorat en neurobiologie et d'une Maîtrise en pharmacologie et toxicologie fondamentale de l'Université Paul Sabatier (UPS), de Toulouse, France.

À propos de BioSenic

BioSenic est une société de biotechnologie axée sur (i) le développement de produits innovants pour répondre à des besoins non satisfaits en orthopédie et (ii) l'exploitation des possibilités offertes par l'utilisation thérapeutique des sels d'arsenic (principalement le trioxyde d'arsenic (ATO)) pour les patients atteints de maladies auto-immunes. Les principales indications visées par les plateformes sont la maladie du greffon contre l'hôte (GvHD), le lupus

érythémateux systémiques (SLE), la sclérose systémique (SSc) et les fractures tibiales à haut risque. Suit à la fusion en octobre 2022, BioSenic combine les positionnements stratégiques et les forces de MedSenic et de Bone Therapeutics. La fusion permet également à BioSenic d'ajouter à sa plateforme de thérapie cellulaire innovante et à sa forte propriété intellectuelle pour la protection de la réparation tissulaire un arsenal entièrement nouveau de diverses formulations anti-inflammatoires et anti-auto-immunes utilisant les propriétés immunomodulatrices dans le parc scientifique de Louvain-la-Neuve à Mont-Saint-Guibert, en Belgique. De plus amples informations sont disponibles sur le site <http://www.biosenic.com>.

À propos des plateformes technologiques BioSenic

La technologie de BioSenic est basée sur :

- 1) La plateforme de thérapie cellulaire et génique allogénique, développée par BioSenic avec des cellules stromales mésenchymateuses (CSM) différenciées issues de la moelle osseuse, peut être stockée au point d'utilisation dans les hôpitaux. Son médicament expérimental actuel, ALLOB, représente une approche unique et exclusive de la réparation des organes et plus particulièrement de la régénération osseuse, en transformant des cellules stromales indifférenciées provenant de donneurs sains en cellules osseuses sur le site de la blessure après une seule injection locale. Ces cellules sont produites par le biais d'un processus de fabrication évolutif de BioSenic. Suite à l'approbation du CTA par les autorités réglementaires en Europe, BioSenic a commencé le recrutement de patients pour l'essai clinique de phase IIb avec ALLOB chez des patients souffrant de fractures tibiales difficiles, en utilisant son processus de production optimisé. ALLOB est actuellement évalué dans le cadre d'une étude de phase IIb randomisée, en double aveugle, contrôlée par placebo, chez des patients présentant des fractures du tibia à haut risque, en utilisant son processus de production optimisé.
- 2) La plateforme de trioxyde d'arsenic (ATO) développée par MedSenic. Les propriétés immunomodulatrices de l'ATO ont démontré un double effet de base sur les cellules du système immunitaire. Le premier effet est l'augmentation du stress oxydatif cellulaire dans les cellules B, T ou autres cellules activées du système immunitaire inné/adaptatif, au point qu'elles rentrent dans un programme de mort cellulaire (apoptose) et sont éliminées. Le second effet est une puissante propriété immunomodulatrice sur plusieurs cytokines pro-inflammatoires impliquées dans les voies cellulaires inflammatoires ou auto-immunes. Une application directe est son utilisation en onco-immunologie pour traiter la GvHD (maladie du greffon contre l'hôte) à son stade chronique et établi. La GvHD est l'une des complications les plus courantes et les plus importantes sur le plan clinique, affectant la survie à long terme des greffes de cellules souches hématopoïétiques allogéniques (allo-SCT). La GvHD est principalement médiée par le système immunitaire transplanté et peut entraîner des dommages graves à plusieurs organes. MedSenic a mené avec succès un essai de phase II avec sa formulation intraveineuse, ce qui a permis au trioxyde d'arsenic d'obtenir le statut de médicament orphelin auprès de la FDA et de l'EMA. MedSenic se dirige vers une étude internationale de confirmation de phase III, avec une nouvelle formulation orale (OATO) protégée par la propriété intellectuelle.
Les formes modérées à sévères du lupus érythémateux disséminé (LED) sont une autre cible sélectionnée, en utilisant la même formulation orale. L'ATO a montré une bonne tolérance et une efficacité clinique significative sur plusieurs organes affectés (peau, muqueuses et tractus gastro-intestinal) dans une étude de phase IIa.
La sclérose systémique fait, en outre, partie du pipeline clinique de BioSenic. Les études précliniques sur des modèles animaux pertinents sont positives. Cela donne de bonnes raisons de lancer un protocole clinique de phase II pour cette maladie grave qui affecte gravement la peau, les poumons ou la vascularisation, et pour laquelle il n'existe actuellement aucun traitement efficace.

Pour plus amples informations, veuillez contacter :

BioSenic SA

François Rieger, PhD, Directeur général

Tel: +33 (0)671 73 31 59

investorrelations@biosenic.com

Pour les medias belges et les demandes de renseignements des investisseurs :

Bepublic

Bert Bouserie

Tel: +32 (0)488 40 44 77

bert.bouserie@bepublicgroup.be

Pour les demandes de renseignements des médias internationaux :

IB Communications

Neil Hunter / Michelle Boxall

Tel: +44 (0)20 8943 4685

neil.hunter@ibcomms.agency / michelle@ibcomms.agency

Pour les demandes de renseignements des médias français :

NewCap Media

Annie-Florence Loyer

Tel: +33 (0)1 44 71 00 12

afloyer@newcap.fr

Pour les demandes de renseignements concernant les investisseurs français :

Seitosei Actifin

Ghislaine Gasparetto

Tel: +33 (0)1 56 88 11 22

ggasparetto@actifin.fr

Certaines déclarations, croyances et opinions contenues dans le présent communiqué de presse sont de nature prospective et reflètent les attentes et les projections actuelles de la société ou, le cas échéant, les administrateurs de la société concernant des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par les déclarations prospectives. Ces risques, incertitudes et hypothèses pourraient avoir une incidence négative sur le résultat et les effets financiers des plans et événements décrits dans le présent document. Une multitude de facteurs, y compris, mais sans s'y limiter, les changements dans la demande, la concurrence et la technologie, peuvent faire en sorte que les événements, les performances ou les résultats réels diffèrent considérablement de tout développement prévu. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse concernant les tendances ou activités passées ne doivent pas être considérées comme une représentation que ces tendances ou activités se poursuivront à l'avenir. Par conséquent, la société décline expressément toute obligation ou tout engagement de publier une mise à jour ou une révision des déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse...